

Indice de prix des dépenses communales

À la fin du 1^{er} semestre 2014, l'indice de prix des dépenses communales est plus dynamique que l'inflation hors tabac

L'indice de prix des dépenses communales évolue, sur un an, de 1,4 % à la fin du 1^{er} semestre 2014, tandis que l'indice des prix à la consommation hors tabac n'augmente sur la même période que de 0,6 %, soit un écart de 0,8 point (l'écart moyen annuel sur la période d'observation de l'indice, 1999-2013 est de 0,6 point). Hors charges financières, l'écart est même plus marqué : à la fin du 1^{er} semestre 2014, l'augmentation de l'indice sur un an s'établit à 1,8 %.

Alors que l'indice de prix des dépenses communales est publié pour la dixième fois et que son constat est sans équivoque : l'inflation réellement supportée par les communes est nettement supérieure à celle mesurée par l'indice des prix à la consommation hors tabac, son utilité a changé.

Cette publication a au départ été conçue et actualisée chaque trimestre pour apprécier notamment si le mécanisme d'indexation du montant des dotations de l'État sur le rythme de l'inflation permettait de préserver le pouvoir d'achat des collectivités locales. Son rôle est désormais de rendre compte, au plus près de la réalité, de la progression des dépenses supportées par les budgets communaux résultant de la simple hausse mécanique des prix et des décisions gouvernementales en matière de frais de personnel (point d'indice fonction publique, taux de la contribution CNRACL).

Il n'est en effet plus question d'indexation du montant des dotations sur l'inflation, sur la moitié de cette dernière, ni même de gel. En 2014, les dotations s'inscrivent en baisse : une ponction de 588 millions d'euros a été opérée sur les seules communes (- 1,5 milliard d'euros pour l'ensemble des collectivités locales).

Cette diminution des dotations se conjugue en 2014 à des recettes fiscales qui évoluent peu en raison notamment d'une faible revalorisation forfaitaire des bases, d'une absence d'utilisation du levier fiscal et de contributions économiques atones. Le rythme d'évolution des dépenses de fonctionnement reste, quant à lui, plus dynamique. Résultat, la contraction des marges de manœuvre financières des communes s'accélère : leur épargne brute diminue toujours plus vite depuis trois ans (le repli devrait atteindre un peu plus de 9 % en 2014, après - 7,7 % en 2013 et - 2,2 % en 2012).

Dans ce contexte, alors que la baisse des dotations va changer d'échelle à partir de 2015 (avec un prélèvement de plus de 1,4 milliard d'euros pour les seules communes) et qu'un objectif national d'évolution de la dépense publique locale se dessine, il est indispensable de permettre de mesurer entièrement les enjeux en apportant des éléments explicatifs sur les contraintes inflationnistes toujours plus fortes qui s'imposent aux élus locaux.

Serge Bayard
Président de

La Banque Postale Collectivités Locales



COLLECTIVITÉS LOCALES

Philippe Laurent
Maire de Sceaux,

Président de la commission des Finances
de l'Association des Maires de France



■ L'indice de prix des dépenses communales évolue sur un rythme supérieur de 0,8 point à celui de l'inflation

L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de niveau de dépenses. L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique confirme l'intuition selon laquelle les acteurs publics subissent sur longue période une « inflation » plus vive que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.

	1999 - 2013	2 ^e trimestre 2014	
	Évolution annuelle moyenne	Valeur de l'indice (Base 100 au 1 ^{er} trimestre 1999)	Évolution sur les 4 derniers trimestres
Indice de prix des dépenses communales	+ 2,2 %	139,2	+ 1,4 %
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	+ 2,6 %	147,6	+ 1,8 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	+ 1,6 %	126,3	+ 0,6 %

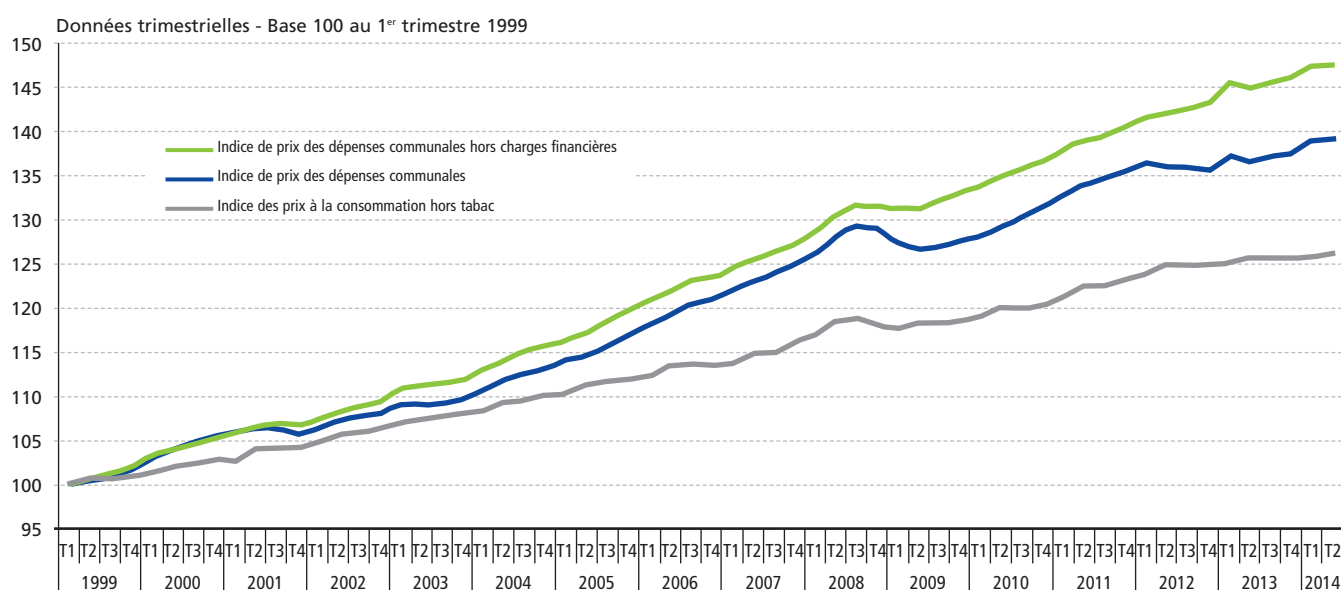
L'écart entre « l'inflation » supportée par les communes et celle des ménages demeure élevé sur la période 1999-2013.

- L'indice de prix des dépenses communales a progressé en moyenne de 2,2 % par an entre 1999 et 2013 contre + 1,6 % pour l'indice des prix à la consommation hors tabac.
- L'écart observé entre l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'élève à 0,6 point en moyenne chaque année sur la période 1999-2013.
- L'indice de prix des dépenses communales hors charges financières a augmenté plus rapidement que l'indice global, + 2,6 % l'an. Cette accentuation de l'écart s'explique par la baisse importante des taux intervenue sur longue période.

À la fin du 1^{er} semestre 2014, l'indice de prix des dépenses communales progresse, sur un an, plus rapidement que l'inflation hors tabac.

- À la fin du 2^{ème} trimestre 2014, l'indice de prix des dépenses communales s'établit à 139,2 (base 100 au 1^{er} trimestre 1999), en hausse de 1,4 % sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents).
- L'indice des prix à la consommation hors tabac enregistre une progression de 0,6 % sur la même période.
- Hors charges financières, l'indice s'élève à 147,6, en hausse de 1,8 % sur les quatre derniers trimestres, soit une progression plus vive que l'indice global. La poursuite de la baisse du prix de la dette contribue au ralentissement de l'indice de prix des dépenses communales.

INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES



Faits marquants

L'évolution de l'indice de prix des dépenses communales est sensible tout à la fois :

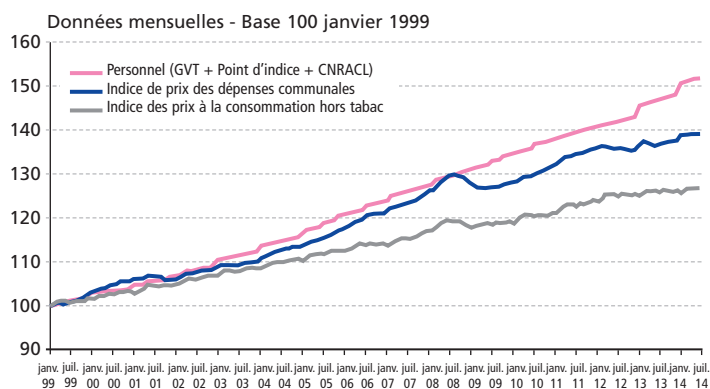
- à la variation, même modérée, des indices qui pèsent le plus dans sa composition,
- aux très fortes fluctuations de certains indices, même si leur poids est plus modeste.

Indices dont le poids est important dans la composition de l'indice global

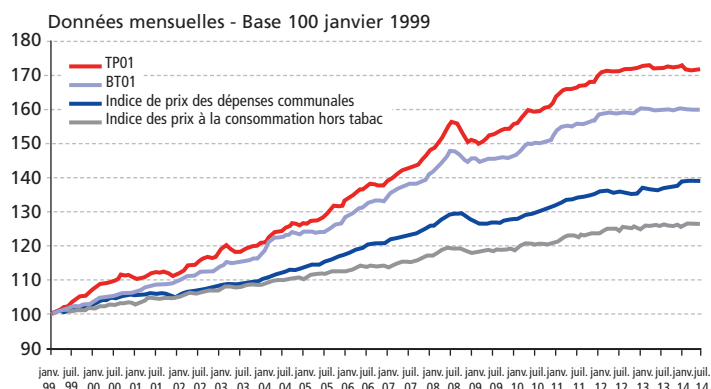
- **Le prix des dépenses de personnel** enregistre une hausse plus importante que celle observée ces dernières années, non pas en raison du point d'indice de la fonction publique puisqu'il n'a pas été revalorisé depuis mi-2010, mais en raison de l'avancée des carrières (qui correspond au « GVT positif ») et surtout des hausses du taux de la contribution employeur due à la CNRACL intervenues en novembre 2012 (+ 0,1 point), en janvier 2013 et 2014 (respectivement + 1,45 et + 1,55 point). Ainsi, sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents) la progression de la composante prix des dépenses de personnel est de 3,6 %.

- **Les coûts de la construction**, représentés par les index BT01 (pour les bâtiments) et TP01 (pour les travaux publics), pèsent de manière conséquente dans la composition de l'indice. Sensibles à l'évolution du cours des matières premières, ils avaient enregistré une évolution assez élevée entre 2009 et 2012, et ont ensuite ralenti ; sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents) leur évolution est très limitée (respectivement + 0,2 % et - 0,1 %), et sur le dernier trimestre elle s'inscrit même en baisse pour les deux index : ils se contractent de - 0,1 % et - 0,2 %.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL



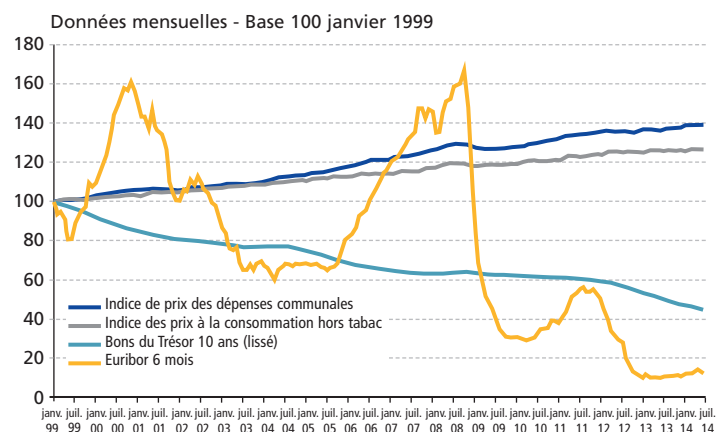
ÉVOLUTION DES COÛTS DE LA CONSTRUCTION (BT01 ET TP01)



Indices dont le poids est faible dans la composition de l'indice global, mais qui sont fortement volatils

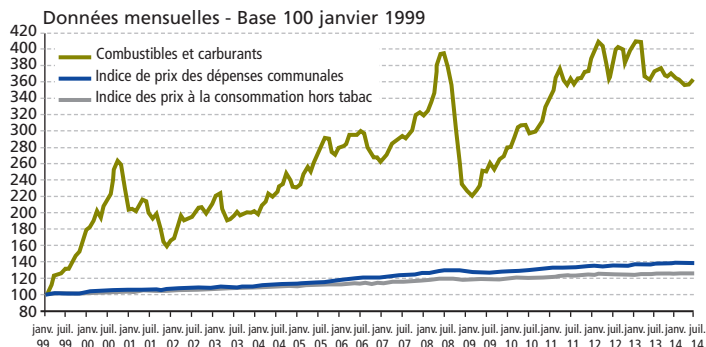
- Durant l'année 2012, la composante « **taux court** » de l'indice de prix des frais financiers s'est inscrit en très forte baisse (- 45,3 % sur l'année comparée à l'année précédente). Depuis le début de l'année 2013, l'évolution de cette composante a eu tendance à se stabiliser. Néanmoins, elle enregistre encore une baisse de 15,6 % sur les quatre derniers trimestres observés comparés aux quatre précédents. La composante « **taux long** » accentue sa tendance baissière de long terme en enregistrant une diminution de 12,2 % sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents). Ces évolutions viennent ralentir la progression de l'indice de prix des dépenses communales. Par ailleurs, elles ne tiennent pas compte des fluctuations des marges et taux pratiqués qui ont eu tendance à diminuer au cours des derniers mois.

FORTES FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT



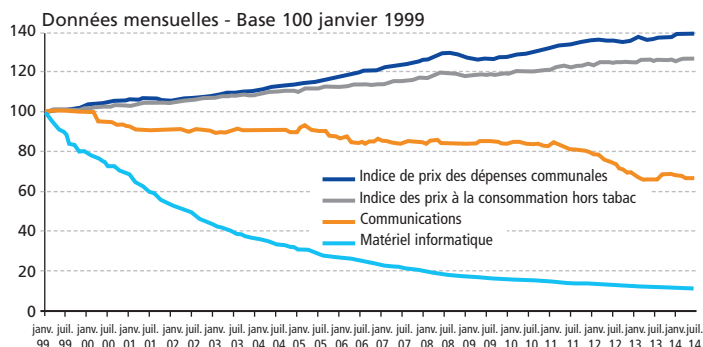
● Après la forte hausse de la composante énergie de l'indice de prix des dépenses communales observée entre 2009 et 2012, **le prix des combustibles et carburants** s'est orienté à la baisse au début de l'année 2013 puis s'est stabilisé en moyenne. Il recule de 1,0 % sur le dernier trimestre observé, tandis que la baisse atteint 6,2 % sur les quatre derniers trimestres comparés aux quatre précédents.

L'INDICE COMBUSTIBLES ET CARBURANTS EST TRÈS VOLATIL



● Les indices de prix faisant référence aux postes de dépenses « **communications** » et « **matériel informatique** » sont les seules composantes de l'indice à avoir enregistré des baisses significatives et quasi continues depuis 1999. Leur recul est respectivement de 2,2 % et de 7,6 % sur les quatre derniers trimestres comparés aux quatre trimestres précédents.

DEUX COMPOSANTES DE L'INDICE GLOBAL SONT EN BAISSE CONSTANTE DEPUIS 1999



■ Rappel méthodologique

Pour évaluer la hausse des prix supportée par les consommateurs, l'INSEE a composé un « panier de la ménagère » dont il mesure régulièrement le prix. La composition de ce « panier » est une image des produits et services consommés par les ménages.

Sur le même principe, un indice composite reflétant le coût de la vie communale a été élaboré. La méthode retenue a consisté à sélectionner, parmi les nombreux indices de prix publiés par l'INSEE, les indices de prix les plus appropriés (prix des carburants, de l'eau, gaz et électricité, du mobilier de bureau et matériel informatique, des produits d'entretien et de réparation des bâtiments, des biens alimentaires,...) pouvant être rapprochés de chaque poste de dépenses des communes.

L'indice global est obtenu en pondérant chaque indice avec le poids, dans les dépenses totales, des dépenses qui leur sont associées. Un certain nombre de postes a été écarté de la structure des dépenses (moins de 20 %) en raison de leur trop faible niveau ou de leur caractère difficilement actualisable avec un indice de prix du type « coût de la vie » (par exemple les remboursements d'emprunts). L'indice global évolue mensuellement au même rythme que les différents indices le composant.

Principaux indices utilisés :

Dépenses communales	Poids dans les dépenses totales retenues pour l'indice*	Indices retenus
Frais de personnel	40 %	Combinaison du GVT positif, de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et de la hausse du taux de cotisation employeur CNRACL le cas échéant. Les effets des départs à la retraite qui peuvent se traduire par un effet négatif sur l'indicateur ne sont pas pris en compte.
Dépenses d'investissement	26 %	Combinaison des index BT 01 et TP 01 et des indices de prix « Machines et équipements », « Véhicules automobiles », « Meubles », « Meubles de bureau et de magasin », « Matériels de traitement de l'information y.c. micro-ordinateurs »
Subventions et participations	12 %	Moyenne pondérée des indices des autres postes de fonctionnement
Achats de matières et fournitures	8 %	Combinaison des indices « Eau naturelle, traitement et distribution d'eau », « Électricité, gaz, vapeur, air conditionné », « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Énergie », « Produits pour l'entretien et réparation courante du logement »
Entretien et réparation	4 %	Combinaison des indices « Services d'ingénierie, études techniques », « Entretien et réparation de véhicules personnels », « Transports, communications et hôtellerie », « Indice du coût de la construction des immeubles à usage d'habitation », « Énergie, biens intermédiaires et biens d'investissements »
Frais financiers	3 %	Combinaison de l'Euribor 6 mois pour la composante court terme et du niveau des bons du Trésor français à 10 ans (lissés par une moyenne mobile) pour la composante long terme

* Source : traitement La Banque Postale d'après les comptes de gestion 2011, DGFiP

L'indice est calculé suivant une méthode initialement élaborée par Dexia Crédit Local. Cependant, compte tenu des évolutions et actualisations entreprises, les données ne sont pas comparables avec celles publiées précédemment.